

Jean 8,1-11

1Et Jésus se rendit au mont des Oliviers.

2Tôt le matin, il retourna dans le temple et tous les gens s'approchèrent de lui. Il s'assit et se mit à les enseigner.

3Les spécialistes des Écritures et les pharisiens lui amènent alors une femme qu'on avait surprise en train de commettre un adultère. Ils la placent au milieu de tout le monde

4et interrogent Jésus : « Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère.

5Moïse nous a ordonné dans la Loi de tuer de telles femmes à coups de pierres. Et toi, que dis-tu ? »

6Ils lui posaient cette question pour lui tendre un piège, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus se baissa et se mit à écrire avec le doigt sur le sol.

7Comme ils continuaient à le questionner, Jésus se redressa et déclara : « Que celui d'entre vous qui n'a jamais péché lui jette la première pierre. »

8Puis il se baissa de nouveau et se remit à écrire sur le sol.

9Quand ils entendirent cela, ils partirent l'un après l'autre, en commençant par les plus âgés. Jésus resta seul avec la femme, qui se tenait toujours au milieu.

10Alors il se redressa et lui demanda : « Eh bien, où sont-ils ? Personne ne t'a condamnée ? » –

11« Personne, Seigneur », répondit-elle. « Je ne te condamne pas non plus, dit Jésus. Tu peux t'en aller, mais désormais ne pêche plus. »]

Chers frères et sœurs,

Fermons les yeux imaginons la scène ce matin dans le temple : Jésus assis enseigne à tous ceux qui sont présents dans le temple - le récit nous dit bien « tous les gens » qui sont à son écoute. Et pendant cet enseignement, les responsables de la loi, les spécialistes des Écritures, les pharisiens amènent une femme qu'on imagine assez peu vêtue et la place au milieu de tous. On imagine la violence de la scène pour cette femme et aussi le trouble pour l'auditoire. Et c'est une mise en cause de l'enseignement de Jésus, une mise à l'épreuve, un piège, qui semble sans solution puisque d'un côté cela oblige Jésus soit se dédire de la Torah pour sauver cette femme soit à être en contradiction avec sa prédication d'être là pour les plus petits, les gens de la rue, les pécheurs.

Les docteurs de la loi sont persuadés d'arriver à leur fin par ce piège tendu et de trouver par là-même un moyen d'arrêter Jésus.

Nous sommes là dans une querelle théologique dont l'enjeu est cette femme adultère dont on ne connaît rien, et qui est traitée comme un objet. Elle n'existe pas sauf en tant que prétexte à querelle théologique. Bien sûr il n'y a pas l'homme qui était avec elle. Cela nous donne encore la mesure de la place de la femme à cette époque, et aux yeux des religieux, femme objet de fantasme, de tentation mais qui n'a pas d'existence en tant que telle.

Ce récit nous dérange à la fois dans notre considération de la religion et aussi dans nos représentations des rapports hommes-femmes.

Le texte de la loi de Moïse auquel font référence les spécialistes des Écritures sont les textes du Lévitique et du Deutéronome.

Lv20.10 : Si un homme commet l'adultère avec la femme de son prochain, les deux coupables doivent être mis à mort.

Dt 22.22 Si l'on surprend un homme en train de coucher avec une femme mariée, les deux complices seront mis à mort, l'homme aussi bien que la femme. Tu feras ainsi disparaître le mal d'Israël.

Les textes de lois sont sans équivoque et montrent également la partialité du comportement et du jugement des spécialistes des écritures et des pharisiens. Seule la femme est amenée, et l'homme est pourtant autant condamnable qu'elle.

On peut s'interroger sur la portée de l'acte de ces religieux qui viennent aussi solliciter l'avis de Jésus comme un responsable religieux alors qu'il n'a pas de pouvoir officiel reconnu par la synagogue et la Judée étant sous occupation romaine, les peines de justice ne peuvent être directement appliquées par les Juifs. On le voit plus tard également pour la condamnation de Jésus, il faut l'avis de Pilate.

Ce texte peut faire écho à toutes les querelles théologiques, religieuses qui n'ont pour objet aucunement l'être humain, mais qui sont des luttes de pouvoir. Tout comme certains débats politiques ou lois qui n'ont pas pour objet la vie des personnes mais le respect de règles ancestrales, d'un ordre établi au nom de l'histoire de la tradition mais qui ne concernent pas la vie des êtres dans leur chair et dans leur conscience.

Et c'est là où Jésus va interpeller ses accusateurs. Il déplace la problématique au niveau non plus moral ou religieux, mais éthique. Il appelle à juger en conscience face à sa propre conscience. De quel droit moi du haut de ma chaire, ou du haut de ma règle morale ou religieuse, ai-je le droit et la légitimité pour juger et condamner une personne ?

Dans son attitude, Jésus est tout sauf en surplomb. Il a passé une nuit au mont des Oliviers, lieu de prière, lieu où il est avec son père, en relation à Dieu. Il est redescendu au temple, et s'est assis parmi tous les gens, le monde qui l'a joint écouter son enseignement. Il est homme parmi les hommes.

Les responsables religieux s'adressent à lui d'ailleurs avec le terme *didascalé* en grec, qui veut dire maître, enseignant, et non *rabbi* qui reconnaît l'autorité religieuse, qui correspond aux rabbins.

Il y a tout un jeu de considérer les personnes non comme telles mais enfermées dans ce qu'ils veulent qu'elles soient. Jésus un simple enseignant, la femme un simple objet. Et Jésus au lieu d'entrer dans le jeu de la confrontation ou de l'objectivation, pour répondre de, face au piège qui lui est tendu, esquive et déplace la querelle. A la fois par sa position physique, il s'accroupit, par son langage corporel, il trace des signes sur le sol plutôt que de débattre, de discourir et surtout, il se tait. Il use du silence pour renvoyer à chacun dans sa conscience sur ce qui est en train de se jouer dans le temple.

Alors on a beaucoup tergiversé ou glosé sur les traces sur le sol, sur Jésus qui de son doigt écrit sur le sol. Qu'écrit-il ? Nul ne le sait. Certains ont vu un parallèle avec les tables de la loi qui sont gravées dans la pierre avec le doigt de Dieu et Jésus ici trace des traits dans le sable, la terre. Il n'y a donc pas de loi, gravée dans le marbre, mais des situations humaines qu'il faut à chaque fois, prendre pour elles-mêmes et analyser certes avec nos textes de références mais avec ce qui fait la vie de la personne et ce qui nous maintient en vie.

Et Jésus ne donne pas un blanc-seing pour l'adultère bien sûr, puisqu'à la fin, il dit à la femme : « V10. Femme où sont-ils donc ? Personne ne t'a condamnée ? Elle répondit « Personne, Seigneur » Et Jésus lui dit ; Moi non plus je ne te condamne pas. Va désormais, ne pêche plus. »

« Va et ne pêche plus », mais il ne la condamne pas, ni l'enferme dans son péché.

Tout comme pour les spécialistes des Écritures, ils ne les renvoient pas à leur lecture légaliste, voire à leurs manigances pour le mettre en défaut, ils les renvoient à eux-mêmes, à leur propre conscience, et les invite à prendre la mesure de leurs paroles et des actes qu'elle suscite. Il les place devant leur responsabilité.

« Que celui d'entre vous qui n'a jamais péché lui jette la première pierre. »
C'est d'ailleurs devenu un proverbe, une maxime populaire.

Et cela nous invite à faire de même. Je dirais à plusieurs niveaux.

A examiner en conscience chaque situation, notre vie et à être parole de vie plutôt que de mort pour celui qui croise notre chemin, pour notre prochain.

- Déjà de ne pas se servir d'une dans une situation pour l'objectiver, la considérer comme un objet pour arriver à ses fins, mais comme un sujet.

Et dans ce texte, c'est seulement à la toute fin, où il s'adresse à la femme, et encore pas par son prénom, mais de manière générique. On pourrait dire d'ailleurs qu'il fait le minimum. Mais il se met à sa hauteur, il se relève vers elle pour lui parler. Et là encore, il l'interroge et lui donne sa non condamnation. « Moi non plus je ne te condamne pas. Va et désormais ne pêche plus. » Il l'envoie dans une vie nouvelle.

- Il nous invite à ne pas enfermer notre regard sur une personne ou sur nous-même par rapport à une faute commise, à s'identifier, à l'identifier à ce péché, cette meurtrissure. Mais à aller de l'avant. Personne ne peut appliquer ce jugement aux autres sans balayer devant sa porte, et oui tout le monde transgresse la loi.
- Ce texte nous invite par ailleurs à ne pas instrumentaliser les textes religieux, ils ne peuvent pas être utilisés pour provoquer la mort au sens figuré, spirituel de quelqu'un. La loi de Dieu est pour permettre la vie, et non de la détruire.

Jésus nous offre le pardon de Dieu, à tous, de manière inconditionnelle et renouvelée.

C'est notre Seigneur, tel que le proclame la femme en réponse à Jésus. *Kyrie*, en grec.

Et il nous invite à changer notre vie. A vivre pleinement ce qui nous fait vivre, en harmonie intérieure en liberté et en responsabilité, devant Dieu avec ceux que nous aimons.

Et il nous appelle à rechercher la justice. Justice pour la femme adultère amenée telle un objet dans la synagogue. Justice pour les femmes, victimes de violence, d'infériorité, de non reconnaissance de leur dignité. Justice pour les hommes et les femmes qui sont dans le dénuement, qui ne peuvent se défendre par eux-mêmes ou qui sont pris dans les rouages de querelles de pouvoir, qui sont instrumentalisés.

En ce dimanche de Carême avant les Rameaux, Jésus nous invite à regarder en conscience notre vie, et à faire que nous soyons porteurs de justice et de paix plutôt que de jugement et de coups, et que nous prenions soin de ceux qui sont en difficulté, bannis, rejetés.

Que nous soyons porteurs d'une parole de restauration et de vie, en responsabilité et liberté.

Amen